

*Pouvoir d'emprunt—Loi*

**Des voix:** Bravo!

**M. Knowles:** C'est honteux!

**M. Baker (Nepean-Carleton):** C'est honteux!

**L'hon. Allan B. McKinnon (Victoria):** Monsieur l'Orateur, j'avais l'intention au début de mon discours de parler de la mauvaise pente sur laquelle la Chambre s'est engagée. L'ironie du sort a voulu que mon intervention soit précédée d'une autre tentative de clôture de la part des députés d'en face. Nul n'aurait pu imaginer que la Chambre des communes puisse être un jour piétinée au point où le gouvernement lui a permis de l'être ces derniers jours. Il a saisi toutes les possibilités d'enfreindre les privilèges des députés de la Chambre en refusant continuellement de collaborer ou de manifester le respect habituel que les députés ont les uns envers les autres. Cette attitude est révélatrice du problème fondamental qui assaille la Chambre et le pays.

**M. Pinard:** Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. Comme le député de Victoria (M. McKinnon) a sous-entendu que nous ne respectons pas le droit des députés à prendre la parole et que nous refusons de négocier la durée de ce débat, je dois intervenir pour l'inviter à lire attentivement les articles 75A et 75B du Règlement.

J'ai été obligé de négocier un délai raisonnable avec son leader à la Chambre. Comme il nous a été impossible de nous mettre d'accord sur un délai raisonnable, j'ai dû prévenir la Chambre que nous allons limiter le débat. Je voulais que nous décidions d'un commun accord d'un délai qui aurait pu être supérieur à un jour, mais je n'y ai pas réussi. Je ne le reproche pas à son leader, qui doit avoir ses raisons. Mais je demande au député d'être juste. Il doit comprendre qu'il ne s'agit pas de clôture, comme il l'a dit. Il s'agit d'une limite que nous avons fixée après avoir fait notre possible pour convenir ensemble d'un délai supplémentaire raisonnable. J'invite le député à lire attentivement les articles 75A et 75B du Règlement. S'il veut faire honneur à sa réputation d'honnêteté, il reconnaîtra que nous ne cherchons pas à limiter son temps de parole—puisqu'en fait il a actuellement la parole—mais à bien organiser les travaux de la Chambre.

● (1740)

**M. McKinnon:** Je me ferai un plaisir de lire les articles 75A, 75B et 75C. Mais j'invite quant à moi le président du Conseil privé (M. Pinard) à lire la définition du mot «négocier». Ce mot revient fréquemment depuis quelque temps. Le gouvernement allait «négocier» avec les provinces. Malheureusement, les provinces ont reçu un document qui leur donnait une idée de ce que le gouvernement entendait par la négociation. Il s'agissait simplement de les inviter à une conférence factice qui était vouée à l'échec. Il semble que toutes les négociations aboutissent à un échec. Qu'on appelle cela une attribution de temps ou autre chose, il s'agit toujours d'une mesure de clôture.

Je tiens à féliciter le député de Kamloops-Shuswap (M. Riis) de son discours. Je pense qu'il y a consacré beaucoup de temps. Il est dommage que comme tous les néo-démocrates, il ressent cette méfiance pathologique à l'égard des États-Unis. Comme je viens de la Colombie-Britannique, je me suis habi-

tué à cela. Malgré la mauvaise cause qu'il défendait, je pense qu'il a fait un très bon discours.

Avant de revenir à mon sujet, monsieur l'Orateur, j'aimerais dire quelques mots sur la situation à la Chambre. Certains événements récents m'ont apporté des moments de détresse. Je veux parler de la façon dont le gouvernement dépense, du bill C-59, bien entendu, et de l'acquisition de Petrofina. Je parlerai ensuite des dépenses du ministère de la Défense nationale.

Hier j'ai déjeuné avec un journaliste très distingué qui exerce sa profession depuis une trentaine d'années. Sauf erreur, il m'a dit qu'il avait suivi à peu près onze campagnes électorales. Il s'appelle Vic Mackie et je pense qu'il a de nombreux amis des deux côtés de la Chambre. C'est un journaliste compétent, digne de foi et respecté. Il a dit que depuis trente ans il assiste au déclin graduel de la Chambre des communes qui a atteint à l'heure actuelle le niveau le plus bas de son histoire. Je suis ici depuis seulement huit ans, mais je regrette de dire que le respect pour la procédure parlementaire, la qualité des débats et l'importance de la Chambre ont sensiblement diminué.

Cela m'inquiète de voir que les deux côtés de la Chambre n'ont aucune confiance l'un dans l'autre. Chaque jour, on crée de nouveaux synonymes au verbe mentir. Quand le commun des mortels parle de mensonge, nous, nous n'y sommes pas autorisés. Nous disons «se permettre une plaisanterie», «ne pas faire preuve de tellement de franchise». Nous disons encore d'un député qu'il fait de son mieux, ou encore qu'il essaye d'épater la galerie. Mais, en réalité, ce que l'on veut dire, c'est que le député ment. Toutes ces expressions, le premier ministre les a employées en réplique à des députés qui signalaient qu'il se contredisait.

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. MacGuigan) a utilisé une nouvelle expression hier. Si je me souviens bien, on lui demandait s'il avait demandé au premier ministre britannique d'imposer la discipline de parti, à moins qu'on ne lui ait demandé si elle avait décidé de recourir à cette mesure. Il s'est avéré qu'elle n'avait rien dit à ce sujet. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a accusé son interlocuteur de faire des fleurs de rhétorique. A continuer ce genre de dupes, la Chambre va finir par perdre sa réputation.

Je me surprends souvent à contester les efforts que nous déployons pour ne pas tromper la Chambre. C'est le député de Gander-Twillingate je crois qui, voici plusieurs années de cela, discutait avec l'Orateur de l'époque, M. Lamoureux, pour savoir s'il devrait être exclus de la Chambre ou subir une quelconque punition pour avoir accusé un autre député de tromper délibérément la Chambre ou de lui avoir menti. Il semble tout à fait approprié de dire qu'un député a induit la Chambre en erreur, pourvu qu'il ne l'ait pas fait de propos délibéré. Bien entendu, nous pardonnons parfois à un quel-qu'un qui induit la Chambre en erreur parce que personne ne le croit plus. Le gouvernement actuel est peut-être parvenu à ce stade.

Je voudrais signaler ce qui s'est passé à la Chambre la semaine dernière à ce sujet. L'honorable représentante de New Westminster-Coquitlam (M<sup>lle</sup> Jewett) a posé une question au premier ministre au sujet des armes nucléaires. Le premier ministre dans sa réponse a dit: